

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 8/11/2018

Membres présents :

Parents délégués: Mmes EVEN, WESTRELIN, BLASY, LEAL, BOUCHE, MARION, Messieurs COMMENAY, LEFEBVRE, MANDAGOT, THENEGAL

Directrice : Mme BESSET

Enseignantes : Mmes OUSTALET, PETIT, LARPIN, GALINAT, CANTALOUBE, BOUÏSSOU, LHUILLIER, DECHAUME, LOUBEAU, FAY, ZUERAS, RONDEAU, RENE, FLAMANT, RALLIERES, REVELEAU, SOYER, SICARD, CORSINI

Municipalité :

Mme SOLATGES : conseillère municipale représentante de M Le Maire de Saint Lys

M NOWAK : directeur des services techniques de la Mairie de Saint Lys

M. SANTOUIL, intervenant EPS

Mme ALLEGUEDE, assistante de soins et responsable bus

Alae : Mmes ASSET et CHIAVASSA, directrices

Membres excusés : M. RESPAUD, IEN, M DEUILHE, maire de Saint Lys, M PLANCHON, Adjoint chargé de l'Enfance et de l'Education, Mme COUFFIGNAL, psychologue scolaire, Mmes GARDET, MELCHIADE, SIMON Aurélie, SIMON Virginie, MANEN, M DELMAS, parents d'élèves délégués

1. Effectifs, fonctionnement et organisation de l'école

Effectifs

16 classes dont 10 en élémentaire et 6 en maternelle. 418 élèves qui sont répartis comme suit :

PS : 25 – 26 / MS: 29 / MS-GS : 27 – 28 / GS : 29 / CP : 24 -24 / CE1 :26 -24 / CE2 : 29 – 29 / CM1 : 23 – 23 / CM2 : 26 – 26

Au vu des constructions en cours, dont les 100 logements contigus à l'école. Qu'est-il envisagé au niveau de la carte scolaire pour l'année prochaine ? L'augmentation des effectifs peut-elle être anticipée ?

Mme Solatges : ces dernières années, les effectifs sont restés stables. La mairie réalise une projection à 5 ans sur la base de moyennes statistiques, ce travail est en cours de remise à jour. D'un point de vue statistique, l'installation de nouveaux foyers sur la commune représente 1,88 enfants en âge d'être scolarisés, par famille, sachant que tous ne seront pas scolarisés en primaire. La carte scolaire a été modifiée l'année dernière pour lisser la hausse des effectifs sur les années à venir. Aucune modification de cette carte scolaire n'est envisagée pour l'instant. Cette démarche, lourde pour la mairie, n'est envisagée qu'en cas de nécessité importante, mais toujours dans l'intérêt des élèves.

Il n'y a pas de changement dans le fonctionnement de l'école ni dans l'organisation.

Point APC : activités pédagogiques complémentaires. Elles ont lieu le lundi et le jeudi de 15h45 à 16h30. Les élèves inscrits peuvent bénéficier du ramassage scolaire. Ces activités sont organisées par période avec, pour chacune, une proposition adressée à la famille qui donne ou pas son accord. Pour rappel, les APC permettent trois actions : de la remédiation scolaire en terme de compétences, des actions de méthodologie, des actions en lien avec le projet d'école.

Médecin scolaire : il n'y en a pas pour l'école, des procédures sont organisées, en lien avec l'Inspection académique, pour gérer les besoins (PAI, situations d'urgence,).

Enseignement des langues.

Tous les élèves, du CP au CM2, bénéficient de cet enseignement. Il est dispensé par l'enseignante de la classe qui dispose d'une habilitation. Pour la classe de CM2 de Mme Zueras, l'enseignement de l'anglais est assuré par Mme Bouïssou dans le cadre d'un échange de service.

Rased

Mme Corsini en fait une présentation. Le réseau d'aides fait partie d'un pôle ressource composé de différents professionnels : médecin scolaire, enseignant en charge des dossiers MDPH notamment. Le rased de l'école est composé de la psychologue scolaire, d'une enseignante spécialisée et d'un rééducateur positionné sur le secteur de Rieumes. Le secteur d'intervention est très large. Une demande peut être adressée au rased, par une enseignante, une analyse en sera faite en conseil de cycle puis le rased définira si une aide, dans l'école, peut être proposée. Parfois orientation des familles vers le CMP.

Intervenant EPS, M Santouil

Présentation de ses actions sur le temps scolaire. L'année est découpée en trois trimestres et non en périodes. 10 à 12 séances sont proposées par trimestre (plus que l'année dernière).

Les classes bénéficieront d'interventions sur toute l'année scolaire. En cycle 2 : athlétisme, jeux de lutte, raquettes notamment, en cycle 3 : activités gymniques, touchball, handball, golf avec un projet de sortie à la journée au golf de Théoula.

Le programme des interventions peut être retrouvé sur le site de la mairie.

Piscine : 8 classes de l'élémentaire et 2 classes de l'école maternelle ont prévu de s'y rendre cette année, dans la mesure où les conditions d'encadrement seront respectées. Les séances ne pourront avoir lieu que si le nombre de parents agréés est suffisant. Une session d'agrément a eu lieu en septembre, deux autres sont prévues en novembre et décembre. Les séances de piscine auront lieu aux second et troisième trimestres.

Transports scolaires, santé : Mme Alléguède

Effectifs : 33 élèves de maternelle, 89 élèves d'élémentaire soit au total 122 bénéficiaires. Il n'y a pas de modification notable de l'effectif des bénéficiaires, cette année. Toutes les demandes ont pu être satisfaites. Bon fonctionnement du service. 2 agents sont présents par bus, 21 agents au total. Pour rappel, les parents ne sont pas autorisés à monter dans le bus pour accompagner ou installer leur enfant. Mme Alléguède informe que les trousseaux PPMS vont être mis à jour très prochainement. La Mairie a investi de façon à ce que la réglementation soit respectée. Enfin, tous les PAI sont en place.

Organisation de la sieste des PS

Question sur la capacité d'accueil de chaque dortoir.

Les enseignantes informent que de plus en plus d'enfants sont présents pour la sieste. 5 à 6 élèves de la classe de Mme Rallières doivent se rendre dans l'annexe pour être accueillis dans le second dortoir, faute de capacité d'accueil suffisante dans le dortoir réservé à leur classe. De ce fait, ils quittent leur maîtresse, leur atsem et leurs camarades. Ce sont tout le temps les mêmes enfants. La bascule dans ce dortoir a entraîné, en début d'année, des difficultés pour les enfants concernés. Actuellement, 2 de ces enfants ne dorment pas sans que l'on puisse dire si cela tient à la situation. Ils se sont globalement bien adaptés mais cela leur demande cependant quelques efforts. La plupart des enfants qui sont présents dans le second dortoir dorment, d'autres peuvent présenter des difficultés à dormir, ils se reposent mais ne dorment pas forcément. L'enseignante de PS indique que l'augmentation du nombre d'enfants, dans le second dortoir, entraîne l'installation, au sol, de lits supplémentaires. Ceci amène à une difficulté de déplacement importante, étant donné qu'il est très difficile de marcher entre les lits une fois qu'ils sont tous installés.

Mme Chiavassa présente l'organisation de la sieste : dès le repas terminé, 2 adultes, atsem et animatrice s'occupent de l'endormissement. En cas d'absence de l'ATSEM, la surveillance de la sieste est assurée par une autre atsem détachée de sa classe pour le temps de la sieste. L'absence n'est remplacée qu'au bout de 8 jours pour une absence annoncée d'au moins 15 jours, en revanche, si 2 atsem sont absentes, le remplacement de l'une est immédiat. La surveillance de la sieste peut, selon les recommandations, être effectuée par une personne seule, sans effectif maximum défini.

Information de l'école : à 13h20, l'enseignante prend le relais. Les activités de décroisement ayant lieu dans la classe qui jouxte et communique avec la classe de PS, les deux adultes, ATSEM et enseignante sont présentes pour assurer la sécurité des enfants.

M Nowak s'engage à communiquer la capacité précise de chaque dortoir.

Des travaux avaient été évoqués qui permettraient la création d'une seconde ouverture pour le dortoir situé dans le bâtiment principal. M Nowak informe que la procédure de modification des bâtiments accueillant du public nécessite une déclaration préalable de travaux auprès de la SDIS et de la commission de sécurité, les questions de secours et l'accessibilité devant être envisagées. Dans ce dortoir, il y a une contrainte de porte. Cela semble techniquement très compliqué. La priorité est d'assurer la sécurité des enfants. A ce jour, avec l'organisation en place, tous les enfants peuvent faire la sieste allongés de façon confortable et en sécurité. Pour l'instant, il s'agit davantage d'une question de confort. A l'heure actuelle, la Mairie n'envisage pas d'engager les démarches concernant la création d'une seconde ouverture.

2. Résultats aux élections des représentants des parents d'élèves

L'élection des parents d'élèves a eu lieu le 12 octobre 2018. 45,67% des parents ont voté, par correspondance en majorité.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est proposé au vote après proposition de deux modifications concernant

- l'utilisation du téléphone. Ce point de règlement concerne uniquement les élèves, le personnel enseignant peut être amené à utiliser le téléphone, notamment en cas de PPMS.
- le comportement des élèves.

Il est voté à l'unanimité. Le règlement sera affiché à l'entrée de l'école et publié sur le blog de l'école ainsi que celui de l'association des parents d'élèves.

4. Projet d'école

Cette année un nouveau projet d'école entre en vigueur pour la période de 2018 à 2022. Il a été conçu l'année dernière, par l'équipe pédagogique. Il a été validé par monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Fonsorbes.

Ce projet s'articule autour de trois axes :

- a) développer ses connaissances scolaires pour réussir ses projets

Un travail spécifique est conduit autour du langage et de la communication.

- b) favoriser la continuité et la fluidité des parcours de l'élève
- c) se référer à des valeurs communes et développer l'accès à la culture

Il s'agit notamment de savoir vivre ensemble et d'accompagner et développer l'accès à la culture (bibliothèque, musée, cinéma, théâtre...)

Les parents d'élèves ont un exemplaire du projet d'école. Mme Solatges demande s'il serait possible que la Mairie en dispose également. Cela lui sera transmis avec le compte-rendu de ce conseil d'école.

Le projet d'école est validé par les membres du conseil d'école.

5. Caisse des écoles

Point présenté par Mme Zueras, la trésorière.

Le bilan 2017-2018 est positif: 2649,99 euros à la clôture de l'exercice. On peut noter des entrées à hauteur de 48 366 euros et des dépenses à hauteur de 49 061 euros.

En ce début d'année, la subvention de la mairie s'élève à 6 864 euros et les 600 euros attribués pour les classes de découverte de 2017-2018 ont bien été versés. Cela a permis de verser dans un premier temps 15 euros par élève dans les caisses de classe. La participation volontaire des familles à la caisse des écoles s'élève à 4 223 euros et reste stable par rapport aux années précédentes. Cette somme a été reversée dans les caisses de classe à hauteur de 10 euros par élève. La réduction de 30 euros accordée aux familles à partir du second enfant d'une même fratrie qui part en classe de découverte est reconduite.

Don à la caisse des écoles de 1 000 € par l'association Tabarly, lors de ce conseil d'école. Remerciements de l'équipe enseignante.

6. Les projets de classes

maternelle

Dans la cadre du salon du livre organisé par la médiathèque municipale, visite d'un auteur en classe, Claire Garalon, fabrication d'un panneau directionnel à partir de livres travaillés en classe sur le thème des émotions.

Toutes les classes ont participé à des vendanges et ont foulé le raisin, des activités de langage autour des 5 sens ont été menées.

Correspondance entre une classe de l'école (MS/GS) et une classe du lycée français Chicago

Chorales

Projet d'échanges inter-générationnels avec la maison retraite rossignol (jeux, motricité, partage)

Piscine pour les MS/GS

Le 18/12/2018 accueil d'une conteuse musicienne présentera un spectacle (PS-MS matriochka, et GS contes d'hiver) financé par l'association les petits lurons.

CP

Correspondance avec une classe de Lé vignac avec une rencontre prévue au 3ème trimestre

Participation au prix littéraire Tatoulu

Dans le cadre de l'USEP : activités et rencontres en jeux traditionnels et orientation.

Participation au dispositif école et cinéma : 3 projections dans l'année.

Un projet classe découverte est en réflexion pour le CP A.

JMF (jeunesse musicale de France)

Spectacle Noël

Projet théâtre CP B.

CE1

Dans le cadre des JMF (jeunesses musicales de France) : les classes ont assisté à un spectacle de musique malgache.

En janvier, pièce de théâtre à Odysseus

En juin : visite des forges de pyrénées sur les métiers anciens et l'école d'autrefois, en lien avec le programme.

Participation au prix littéraire Tatoulu

Cycle piscine au 3^{ème} trimestre

Chorale avec les classes de CE2

CE2

11/11/2018 commémoration de l'armistice dans le cadre des manifestations organisées par la mairie: lecture de poèmes créés par les élèves et chant de la marseillaise

Visite de l'exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale, avec exposition des poèmes réalisés par les enfants.

Création d'un film sur le texte de l'ennemi (1^{er} guerre mondiale) mise en voix faite, la mise en scène à faire.

Visite du musée cap al campestre sur les modes de vie du siècle précédent.

Classe découverte du 8 au 11 janvier à Aulus-les-bains, au programme : 2 jours ski et une randonnée

Cycle piscine au 2^{ème} trimestre

2 spectacles sont prévus : l'un dans le cadre des jmf et l'autre à Odysseus.

Engagement au sein de l'USEP : former les citoyens à travers les activités sportives (athlétisme, orientation, jeux)

Chorale avec les CE1

Participation au prix littéraire Tatoulu

CM1

Projet chorale (hommage aux artistes et aux grands hommes)

Participation au dispositif école et cinéma : en novembre film sur la 1^{ère} guerre, prolongement par un travail mené en classe.

Cycle piscine au 2^{ème} trimestre

Participation au rallye math (travail de coopération et de recherche)

Classe découverte en cours de réflexion (devis)

CM2

Dans le cadre de la semaine bleue, projection du film de M Arthus Bertrand « La soif du monde ».

Dans le cadre actions mises en place par la municipalité autour de la commémoration de l'armistice du 11 novembre : pièce de théâtre d'après des lettres de poilus, visite de l'exposition.

Fin novembre : cross avec l'école Florence Arthaud de Saint Lys.

Spectacle en décembre dans le cadre des JMF.

Participation au prix littéraire Tatoulu.

Participation au rallye math

Cycle piscine au 2^{ème} trimestre

Sortie prévue au 2^{ème} trimestre à la cité de l'espace.

Projet vélo pour le mois de juin.

Remerciements à la mairie pour les équipements en vidéoprojecteur, tableau connectés dans le cadre d'un projet de classes pilotes « numérique ».

7. Sécurité

Exercices de sécurité

Conformément aux préconisations institutionnelles, trois exercices PPMS et deux exercices évacuation incendie auront lieu dans l'année scolaire. Deux exercices ont eu lieu depuis le début de l'année.

Exercice incendie : le 25 septembre (3 minutes environ pour que tous les élèves soient réunis aux points de rassemblement.)

Exercice PPMS intrusion réalisé le 18 octobre. En amont, une information aux parents sur les modalités d'exercice avait été faite par le biais d'une plaquette. Pour cet exercice, étaient présents à titre d'observateurs : M Grolleau, référent sécurité de la gendarmerie, M Tarrin, conseiller pédagogique de la circonscription, en charge des questions de sécurité, M Mallange, chargé de mission risques majeurs à la DARM (délégation académique des risques majeurs),

M Puerto des services techniques de la commune, M Vergé, responsable de la police municipale. Un retour d'expérience a été fait à l'ensemble de l'équipe enseignante en présence de tous les observateurs, sur la pause méridienne. Il a été l'occasion d'un échange très riche. La réflexion est menée sur des scénarios différents.

Lors de cet exercice, des travaux sont apparus nécessaires :

- A ce jour, pas de système d'alarme, cela empêche une alerte immédiate auprès tous et la possibilité pour chaque adulte de la déclencher en tout lieu de l'école.

M Nowak : un bloc d'alarme centrale est insuffisant, il a été recherché un système viable. Après plusieurs années de réflexion et d'évaluation le système d'alarme a été choisi et sa commande sera lancée dans les semaines qui viennent, il s'agira d'une alarme centrale avec des bips à disposition de chaque enseignant. Le système sera connecté et relié entre tous les sites scolaires de la commune. Les enseignants en sortie seront également alertés et pourront rester en sûreté. Les services techniques, la mairie et la police municipale seront également alertés. En cas d'intrusion, tous les détenteurs de badges pourront bipper. En cas de confinement pour risques majeurs, l'alerte sera déclenchée par la directrice. Ce système sera installé aux alentours des vacances de Noël.

- Certaines portes, à l'heure actuelle, ne peuvent pas être fermées à clé (salles de motricité par exemple)

M Nowak : toutes les salles seront fermées par des cylindres identiques avec des boutons à l'intérieur pour verrouiller. La commande est en cours, pas de calendrier de réalisation à ce jour.

- Fermetures de certaines portes à réviser car bien qu'existantes difficiles à faire fonctionner (portes donnant accès à la cour de la maternelle notamment)

- Certaines portes de passage intense sont ouvertes tout au long de la journée et ne peuvent être fermées. Cela permet donc un accès au bâtiment maternelle principal

M Nowak : un système de verrouillage par codes ou badges ou clés qui ne peuvent être copiés est en réflexion.

Sécurité aux abords de l'école

Durant les travaux de construction contigus à l'école :

Mme Solatges : lors de la séance publique du 17 octobre 2018, le constructeur a pris l'engagement de limiter les nuisances, de programmer les approvisionnements en dehors des horaires d'entrée et sorties des élèves et de ne rien stocker sur les parkings de l'école.

L'école signale que les travaux entraînent des désagréments, pour l'élémentaire notamment : bruits, vibrations, poussière.

Mme Solatges : les travaux de terrassement, les plus bruyants, sont désormais achevés.

Au niveau du dépose minute, les infractions et incivilités se multiplient (stationnement sur les trottoirs, stationnement sur le dépose minute, vitesse excessive). Des actions de prévention et d'éducation sont-elles envisagées ?

Mme Solatges : la police municipale va distribuer des flyers récapitulant les droits, les devoirs et les usages de la route. Un nouvel aménagement (mobilier urbain) est en cours de réflexion. Une signalétique est prévue, les modalités n'en sont pas connues, pour le moment, le calendrier de mise en place non plus.

Présence de la police municipale afin d'assurer une sécurisation pérenne de l'espace public.

Mme Solatges : la police municipale sera présente au moins deux fois par semaine, une fois le matin et une fois le soir, pour assurer la sécurité sur les parkings de l'école. La police municipale est déployée, prioritairement, au niveau de l'école Florence Arthaud qui, du fait de sa configuration, présente davantage de risques et nécessite davantage de surveillance (une route, ouverte à la circulation traverse les deux parties de l'école). En cas d'infraction, sur le parking de l'école, les contrevenants seront verbalisés. Rappel est fait que le parking situé devant l'élémentaire est réservé aux enseignants.

Concernant les interventions des services techniques, Mme Solatges indique qu'elles seront programmées après l'entrée en classe des élèves et du personnel de l'école.

Sécurité et lutte contre le harcèlement dans l'école.

Qu'est-il fait au sein de l'école pour déceler et prévenir le harcèlement et la violence ?

L'ensemble de l'équipe réalise un travail quotidien sur le climat scolaire, le vivre ensemble et la citoyenneté.

Des actions ont lieu :

- ouverture de la zone verte à 13h20 sur la base du constat d'un certain niveau d'excitation et d'une grande concentration d'élèves, l'objectif est de donner davantage d'espace aux élèves.

- récréations décalées (moitié des classes en élémentaire, deux cours en maternelle)

- aménagements des cours pour proposer des occupations aux élèves

- projets collaboratifs : l'école est affiliée à l'USEP

L'objectif est de favoriser des conditions bienveillantes et sereines à l'école.

Sur la question du harcèlement. A ce jour, pas de situation rapportée. Les enseignantes ont été sensibilisées sur cette question et ont eu connaissance du protocole existant. La prévention passe par la vigilance, dans les différents lieux.

En cas de situations difficiles, les familles sont engagées à signaler les problèmes et venir à la rencontre de l'équipe. Au niveau des élèves, apprendre à dire stop et avoir recours à un adulte référent pour en parler, apprendre à parler de ce que l'on voit en tant que témoin. L'année dernière, projet en place et prolongé cette année : visionnage de films adaptés à l'âge des élèves, débats.

Ⓜ Travaux

Bardage dégradé sur le mur extérieur au niveau de la salle de motricité du bâtiment. Le pare pluie est apparent. Bardage dégradé à l'extérieur du bâtiment côté réfectoire, le pare pluie est apparent.

M Nowak : l'altération du bardage est inesthétique mais n'entraîne pas de risque pour le bâtiment. Il faut rechercher le même produit pour réparer la zone. Il est envisageable de déplacer des bardages d'une zone moins visible en attendant. La question de la sécurité au contact du bardage abîmé se pose, des protections seront posées en attendant. Pas de calendrier établi à ce jour.

Des trous profonds et larges sont présents le long du mur dans le passage entre les deux cours de l'école maternelle.

M Nowak : les travaux vont avoir lieu, les trous seront comblés après qu'un décaissement ait été fait pour comprendre les raisons de l'affaissement. Pas de calendrier précis concernant ces travaux.

L'école indique que cette zone est uniquement une zone de passage que les élèves empruntent accompagnés systématiquement par un adulte.

Une des vitres de la salle de motricité, entrée élémentaire, est fendue.

M Nowak : cette vitre endommagée ne présente pas de risque. Son remplacement n'est pas prévu.

9. Alae : effectifs, organisation et fonctionnement

Les effectifs sont en hausse. En moyenne, présence des élèves :

le matin : 28 en maternelle/55 en élémentaire, le midi : 140 en maternelle/235 en élémentaire, le soir : 75 en maternelle/125 en élémentaire, garderie bus : 21 en maternelle/80 en élémentaire

L'équipe est stable mais c'est difficile en cas d'absences.

TAE

2 nouveautés cette année : relaxation et body karaté. Le TAE musique a finalement été annulé car l'intervenant est indisponible.

Une convention a été passée entre la Communauté des Communes du Muretain et la Mairie pour l'utilisation de la salle du moulin de la jalousie pour certains TAE. Les groupes s'y rendent encadrés par deux adultes.

Pour le TAE danse, l'information a été faite par voie d'affichage, visiblement cela n'a pas été suffisant. Une information circulera de façon individuelle, par le biais des cahiers.

Projets en cours :

Une réflexion est en cours pour réaliser la fête de fin d'année avec l'association Tabarlys.

Un projet de sensibilisation aux comportements agressifs en cours.

Un journal de l'ALAE a été créé.

Restauration

Quatre membres de l'association Tabarlys ont visité la cuisine centrale communautaire de l'agglo-Muretain le 9 octobre 2018. Un compte-rendu est en cours de réalisation. L'équipe souhaite solliciter l'autorisation d'assister à un repas au sein de l'école afin de connaître la totalité de l'offre de restauration. La demande est à adresser par mail à l'ALAE qui transmettra à la Communauté des Communes. Lors de cette visite, un problème concernant le réchauffage des repas sur les écoles de Saint Lys a été soulevé.

Mme Solatges : les problèmes de réchauffage concernent l'école Florence Arthaud et non Eric Tabarly.

10. Les actions prévues par les parents d'élèves

Une vente de bonbons, pour Halloween, a été organisée le 19 octobre.

Marché de Noël : il est prévu le 14 décembre en concertation avec l'équipe pédagogique. L'association propose de tenir la caisse. Les tickets seront modifiés et imprimés par l'association. La réflexion sera menée pour savoir si la manifestation est maintenue l'année prochaine. Les stands seront tenus par les élèves. Les parents demandent s'il serait possible d'augmenter la production d'objets, le temps semble un peu court pour cela. L'ALAE pourrait participer en confectionnant des objets, cependant, faute de temps cela n'est pas réalisable cette année. Les modalités d'organisation de cette manifestation, et notamment celle de la sécurité, seront discutées lors d'une rencontre enseignants/parents d'élèves.

Fête de l'école : celle de l'année dernière a rencontré un grand succès mais moins de parents se sont impliqués. L'organisation et la question de la sécurité nécessitent réflexion. Réfléchir à une date commune ALAE /APE.

Un rendez-vous sera pris avec l'ALAE à ce sujet. La représentation des différentes chorales, lors d'un événement dédié, semble opportune.